

<b>I</b>	<b>Bilan</b>	<b>1</b>	<b>Actifs</b>	<b>18</b>
		<b>2</b>	<b>Passifs</b>	<b>18</b>
		<b>3</b>	<b>Opérations hors bilan</b>	<b>18</b>
<b>II</b>	<b>Compte de résultat</b>	<b>1</b>	<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>	<b>19</b>
		<b>2</b>	<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>20</b>
		<b>3</b>	<b>Répartition du bénéfice</b>	<b>20</b>
<b>III</b>	<b>Tableaux de financement</b>			<b>21</b>
<b>IV</b>	<b>Annexes</b>	<b>1</b>	<b>Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS</b>	<b>22</b>
		<b>2</b>	<b>Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS</b>	<b>23</b>
		<b>3</b>	<b>Informations se rapportant au bilan</b>	
		3.1	Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	25
		3.2	Immobilisations financières	26
		3.3	Présentation de l'actif immobilisé	26
		3.4	Récapitulation des autres actifs et autres passifs	27
		3.5	Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	27
		3.6	Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	27
		3.6.a	Informations concernant l'institution de prévoyance	27
		3.7	Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	28
		3.8	Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote	28
		3.9	Justification des capitaux propres	29
		3.10	Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	30
		3.11	Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	31
		<b>4</b>	<b>Informations se rapportant aux opérations hors bilan</b>	
		4.1	Répartition des engagements conditionnels	32
		4.2	Répartition des opérations fiduciaires	32
		<b>5</b>	<b>Informations se rapportant au compte de résultat</b>	
		5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce	33
		5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel	33
		5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	33
		5.4	Commentaires sur les charges extraordinaires	33
	<b>Chiffres-clés</b>		<b>Statistique des secteurs d'encouragement</b>	<b>34</b>
			<b>Intérêts créanciers/Intérêts débiteurs/</b>	
			<b>Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle</b>	<b>35</b>
			<b>Chiffres-clés divers/Résultats d'exploitation</b>	<b>36</b>



## II Compte de résultat

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2007	2006	Variation par
			CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
<b>1.1</b>	<b>Résultat des opérations d'intérêt</b>				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		19 903 581.45	17 011 275.29	2 892 306.16
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		1 477 345.89	1 600 647.81	-123 301.92
1.1.3	Charges d'intérêt		-5 154 994.68	-4 701 753.60	-453 241.08
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		<b>16 225 932.66</b>	<b>13 910 169.50</b>	<b>2 315 763.16</b>
<b>1.2</b>	<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de service</b>				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		73 410.49	59 842.15	13 568.34
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		230 424.00	207 122.48	23 301.52
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		210 355.80	1 101.40	209 254.40
1.2.4	Charges de commissions		-7 912.82	-5 880.00	-2 032.82
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		<b>506 277.47</b>	<b>262 186.03</b>	<b>244 091.44</b>
<b>1.3</b>	<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.1	<b>17 059.79</b>	<b>30 975.05</b>	<b>-13 915.26</b>
<b>1.4</b>	<b>Autres résultats ordinaires</b>				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		432 378.20	375 819.87	56 558.33
1.4.3	Autres produits réguliers		31 893.85	486 542.75	-454 648.90
1.4.4	Autres charges régulières		-2.52	-10 316.00	10 313.48
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<b>464 269.53</b>	<b>852 046.62</b>	<b>-387 777.09</b>
<b>1.5</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-6 865 399.28	-5 697 026.77	-1 168 372.51
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-3 983 503.69	-3 600 314.23	-383 198.46
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		<b>-10 848 902.97</b>	<b>-9 297 341.00</b>	<b>-1 551 561.97</b>
<b>1.6</b>	<b>Bénéfice brut</b>		<b>6 364 636.48</b>	<b>5 758 036.20</b>	<b>606 600.28</b>

## II Compte de résultat

	Annexe	2007	2006	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
<b>2</b>	<b>Bénéfice de l'exercice</b>			
2.1	Bénéfice brut	6 364 636.48	5 758 036.20	606 600.28
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -3 625 968.00	-608 617.20	-3 017 350.80
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.7 -69 717.75	-1 739 624.69	1 669 906.94
<b>2.4</b>	<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>2 668 950.73</b>	<b>3 409 794.31</b>	<b>-740 843.58</b>
2.5	Produits extraordinaires	16 223.58	609.70	15 613.88
2.6	Charges extraordinaires	5.4 -1 000 000.00	-1 100 000.00	100 000.00
2.7	Impôts	-828 463.95	-928 858.45	100 394.50
<b>2.8</b>	<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>856 710.36</b>	<b>1 381 545.56</b>	<b>-524 835.20</b>
<b>3</b>	<b>Répartition du bénéfice</b>			
3.1	Bénéfice de l'exercice	856 710.36	1 381 545.56	-524 835.20
3.2	Bénéfice reporté	684 853.29	226 685.23	458 168.06
<b>3.3</b>	<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>1 541 563.65</b>	<b>1 608 230.79</b>	<b>-66 667.14</b>
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	200 000.00	200 000.00	0.00
	Distributions sur le capital-actions	640 875.00	623 377.50	17 497.50
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	100 000.00	0.00
<b>3.5</b>	<b>Bénéfice reporté</b>	<b>600 688.65</b>	<b>684 853.29</b>	<b>-84 164.64</b>

### III Tableaux de financement

	2007			2006		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>856 710.36</b>			<b>1 381 545.56</b>		
Amortissements sur l'actif immobilisé	3 625 968.00			608 617.20		
Amortissements/Agio placements financiers				699 851.00		
Amortissements/Agio autres passifs				235.00		
Correctifs de valeurs et provisions		2 712 659.08		1 322 860.22		
Comptes de régularisation actifs	149 072.90				414 302.72	
Comptes de régularisation passifs	382 260.59			478 222.70		
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 350 000.00			1 100 000.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		723 377.50			689 230.00	
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>6 364 011.85</b>	<b>3 436 036.58</b>	<b>2 927 975.27</b>	<b>5 591 331.68</b>	<b>1 103 532.72</b>	<b>4 487 798.96</b>
Réserve légale (agio augmentation de capital)	364 240.00			202 560.00		
Capital-actions	2 276 500.00			1 266 000.00		
<b>Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres</b>	<b>2 640 740.00</b>		<b>2 640 740.00</b>	<b>1 468 560.00</b>	0.00	<b>1 468 560.00</b>
Immobilisations corporelles		10 380 334.99			525 924.85	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>0.00</b>	<b>10 380 334.99</b>	<b>-10 380 334.99</b>	<b>0.00</b>	<b>525 924.85</b>	<b>-525 924.85</b>
Autres engagements envers la clientèle	8 962 293.70				6 735 568.39	
Obligations de caisse	17 965 000.00			9 705 000.00		
Fonds d'épargne et de placement	18 843 488.59			25 135 443.87		
Créances sur la clientèle	6 087 484.05			1 078 442.53		
Créances hypothécaires		64 437 227.84			30 390 898.35	
Immobilisations financières	7 627 809.45				13 596 862.00	
Autres créances		621 888.39		542 963.89		
Autres engagements	435 309.50			70 621.25		
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	<b>59 921 385.29</b>	<b>65 059 116.23</b>	<b>-5 137 730.94</b>	<b>36 532 471.54</b>	<b>50 723 328.74</b>	<b>-14 190 857.20</b>
Liquidités	187 258.85			260 317.76		
Créances sur les banques	9 762 091.81			8 500 105.33		
Engagements envers les banques						
<b>Etat des liquidités</b>	<b>9 949 350.66</b>	<b>0.00</b>	<b>9 949 350.66</b>	<b>8 760 423.09</b>	<b>0.00</b>	<b>8 760 423.09</b>
<b>Total des sources de fonds</b>	<b>78 875 487.80</b>			<b>52 352 786.31</b>		
<b>Total des emplois de fonds</b>		<b>78 875 487.80</b>	<b>0.00</b>		<b>52 352 786.31</b>	<b>0.00</b>

## IV Annexes

### 1 Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS

#### Généralités

La Banque alternative BAS est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. Son siège principal loue des bureaux à la Leberngasse 17, 19 et 21 à Olten. Sa représentation romande est sise au Petit-Chêne 38 à Lausanne. Il existe trois bureaux d'information: le premier à la Limmatstrasse 275 à Zurich (jusqu'au 26.2.2007: Hardturmstrasse 269 à Zurich), le deuxième au Boulevard Carl-Vogt 2 à Genève et le troisième à la Viale Stazione 2 à Bellinzone.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La banque pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.

Fin 2007, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 56 collaboratrices et collaborateurs.

#### Opérations comptabilisées au bilan

La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

#### Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle accessoire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires, ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires. En 2007, le plan comptable a subi une adaptation: désormais, les commissions du trafic des paiements figurent intégralement dans ce poste (auparavant: «Autres produits réguliers»).

#### Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.

#### Gestion des risques

La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan. Les instruments tels que les «swaps» sur taux d'intérêt, les «futures» sur taux d'intérêt, les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la banque s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la banque reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.

#### Externalisation de secteurs d'activité

La BAS gère elle-même ses secteurs d'activité essentiels. La BAS a introduit la solution informatique bancaire Finnova le 1.11.2007. Depuis cette date, la gestion des applications et le centre de calcul ont été externalisés à COMIT SA, Lucerne (filiale de Swisscom IT Services). Il s'agit de prestations essentielles que COMIT SA fournit en permanence et dont les détails sont réglés par contrat conformément aux prescriptions de la Commission fédérale des banques.

Les activités suivantes sont également déléguées à des entreprises particulièrement dignes d'être citées ici, car elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:

- La révision interne est assurée par Ernst & Young, Bâle.
- L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à AGRIVA Inkasso AG, Udligenswil.
- Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et Casa Consult, Berne.

## 2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS

### Principes généraux

#### *Etablissement régulier des comptes*

Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:

- saisie quotidienne de toutes les opérations,
- continuité dans la présentation,
- continuité dans l'évaluation,
- principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,
- pas de décisions arbitraires,
- dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.

Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), les directives de la Commission fédérale des banques ainsi que nos statuts.

#### *Provisions/correctifs de valeurs*

Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.

### Positions du bilan

#### *Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle*

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.

#### *Créances résultant de papiers monétaires*

Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».

#### *Prêts à la clientèle*

Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par: l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par: la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont

retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

- Maisons individuelles et logements en propriété: La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
- Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement.
- Installations fixes: Les installations de production d'énergie, par ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash flow» (DCF).
- Cas particuliers: Nous appliquons aux objets particuliers, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:

- Prêts garantis par couverture hypothécaire 1%
- Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant:  
les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation;  
la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents;  
le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1%
- Autres prêts couverts 2%
- Prêts à la clientèle en blanc 6%

Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.

#### *Positions de négoce en titres et en métaux précieux*

Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

#### *Placements financiers*

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

#### *Participations*

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.

#### *Immobilisations corporelles*

Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles (informatique\*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50%.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

\* à partir de la date du fonctionnement opérationnel

L'immeuble acquis en vue d'un futur usage propre au Amtshausquai à Olten figure au bilan à la valeur d'achat majorée des investissements déjà effectués.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement la plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux de capitalisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

#### *Réserves pour risques bancaires généraux*

Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».

#### *Régularisations*

Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises.

#### *Engagements de prévoyance*

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes

annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

#### **Opérations hors bilan**

##### *Engagements conditionnels,*

##### *engagements irrévocables et opérations fiduciaires*

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:

- sur les engagements de cautionnement et de garantie 2%.

##### *Produits financiers dérivés*

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.

#### **Compte de résultat**

##### *Produit des intérêts*

Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.

##### *Impôts*

Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

#### **Domaines particuliers**

##### *Positions en devises*

Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.

##### *Risques de contentieux*

Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».

#### **Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation**

L'immeuble acquis en vue d'un futur usage propre au Amtshausquai à Olten figure au bilan à la valeur d'achat majorée des investissements déjà effectués.

### 3 Informations se rapportant au bilan

#### 3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures							
	Garanties hypothécaires		Autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Prêts</b>								
Créances sur la clientèle	25 698 100.11	36 055 437.73	11 213 644.55	4 864 874.16	10 085 740.77	12 164 657.59	46 997 485.43	53 084 969.48
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	388 271 051.24	322 217 220.54	-	-	-	-	388 271 051.24	322 217 220.54
Immeubles commerciaux	116 953 892.80	111 897 134.37	-	-	-	-	116 953 892.80	111 897 134.37
Artisanat et industrie	20 735 479.85	19 840 528.87	-	-	-	-	20 735 479.85	19 840 528.87
Autres	20 508 750.65	28 077 062.92	-	-	-	-	20 508 750.65	28 077 062.92
<b>Total des prêts</b>	<b>572 167 274.65</b>	<b>518 087 384.43</b>	<b>11 213 644.55</b>	<b>4 864 874.16</b>	<b>10 085 740.77</b>	<b>12 164 657.59</b>	<b>593 466 659.97</b>	<b>535 116 916.18</b>
<b>Hors bilan</b>								
Engagements conditionnels	105 350.00	365 350.00	30 000.00	30 000.00	140 855.00	311 014.00	276 205.00	706 364.00
Engagements irrévocables	6 536 774.55	1 329 360.00			2 276 000.00	3 250 000.00	8 812 774.55	4 579 360.00
<b>Total hors bilan</b>	<b>6 642 124.55</b>	<b>1 694 710.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>2 416 855.00</b>	<b>3 561 014.00</b>	<b>9 088 979.55</b>	<b>5 285 724.00</b>
<b>Créances compromises</b>	Montant brut		Valeur estimée de réalisation des sûretés*		Montant net		Correctifs de valeurs individuels	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>31.12.2007</b>	<b>25 061 929.85</b>		<b>19 093 020.39</b>		<b>5 968 909.46</b>		<b>5 342 643.15</b>	
31.12.2006	30 443 694.53		21 783 706.30		8 659 988.23		8 422 302.23	

\* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

#### Commentaire concernant les créances compromises selon DEC 150a

Au 31.12.2007, le montant net des créances compromises a diminué d'environ 2,69 millions de CHF. Durant l'exercice, des positions de risques importantes ont pu être réduites avec succès.

Les créances compromises totalisent 41 positions de crédit: 16 positions concernant des PME totalisant CHF 3 666 000.-, 3 positions concernant des exploitations agricoles totalisant CHF 437 000.-, 4 positions concernant l'hôtellerie-restauration totalisant CHF 5 722 000.-, 2 positions concernant des centres de séminaires totalisant CHF 763 000.-, 1 position concernant une école totalisant CHF 663 000.-, 1 position du domaine de la culture totalisant CHF 160 000.-, 2 positions du domaine de la santé totalisant CHF 270 000.-, 7 positions concernant des immeubles d'habitation loués totalisant CHF 10 130 000.-, 1 position concernant un immeuble commercial totalisant CHF 904 000.- et 4 positions concernant des logements à usage personnel totalisant CHF 2 346 000.-.

## IV Annexes

### 3.2 Immobilisations financières

<sup>1</sup> Il s'agit d'obligations de la Confédération d'un montant de CHF 53 millions, d'obligations du Canton de Bâle-Ville de CHF 2 millions, d'obligations de caisse de la Banque cantonale de Zurich d'un montant de CHF 2 millions ainsi que de la Banque Coop d'un montant de CHF 4 millions.

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	63 310 059.10	70 937 818.00	61 804 080.00	70 121 285.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	63 310 059.10 <sup>1</sup>	70 937 818.00	61 804 080.00	70 121 285.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	5 095.05	5 145.60	22 322.97	5 146.60
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des placements financiers</b>	<b>63 315 154.15</b>	<b>70 942 963.60</b>	<b>61 826 402.97</b>	<b>70 126 430.60</b>
dont titres admis en pension	57 290 059.10	62 917 352.00	55 779 100.00	62 056 300.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

\*au moins 10% du capital ou des voix

### 3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortisse-	Valeur	Changements	Investissements	Désinvestissements	Amortisse-	Valeur
	d'acquisition	ments	comptable					d'affectation
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque			0.00					0.00
Autres immeubles*	8 618 901.87	1 718 901.87	6 900 000.00		3 788 929.59			10 688 929.59
Autres immobilisations corporelles	8 531 924.51	8 068 559.23	463 365.28		179 371.80		-419 951.30	222 785.78
Autres**					6 412 033.60		-3 206 016.70	3 206 016.90
<b>Total</b>	<b>17 150 826.38</b>	<b>9 787 461.10</b>	<b>7 363 365.28</b>	<b>0.00</b>	<b>10 380 334.99</b>	<b>0.00</b>	<b>-3 625 968.00</b>	<b>14 117 732.27</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des immeubles</b>								<b>18 731 600.00</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles</b>								<b>3 050 000.00</b>

\* Jusqu'à son utilisation par la banque, l'immeuble du Amthausquai à Olten figure au bilan sous «Autres immeubles».

\*\* y compris logiciels acquis (Finnova)

**3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs**

	31. 12. 2007		31. 12. 2006	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	802 655.00	498 010.98	215 197.11	417 144.98
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	39 264.30	-	14 143.52
Autres actifs et passifs	53 966.50	564 140.82	19 536.00	234 818.10
<b>Total</b>	<b>856 621.50</b>	<b>1 101 416.10</b>	<b>234 733.11</b>	<b>666 106.60</b>

**3.5 Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété**

Néant

**3.6 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle**

	31. 12. 2007	31. 12. 2006
	CHF	CHF
Autres engagements envers la clientèle	<b>61 650.07</b>	<b>155 011.16</b>

La Banque alternative BAS est affiliée à la fondation collective éthico-écologique Nest. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations). Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires. Autres prestations supplémentaires de la fondation collective Nest: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc. Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

**3.6a Informations concernant l'institution de prévoyance**

Excédent de couverture/Découvert	Part économique de la banque			Cotisations	Charges de
	31. 12. 2006	31. 12. 2006	31. 12. 2005	ajustées à la période 2007	prévoyance dans les charges de personnel 2007
				2007	2006
				CHF	CHF
	111,7%	0.00	0.00	<b>343 802.25</b>	<b>343 802.25</b>
					308 874.25

Comme pour l'exercice précédent, il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

### 3.7 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2006	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2007
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	15 486 302.23	-2 323 925.84	-350 000.00	-81 774.60	43 041.36	0.00	12 773 643.15
Autres provisions	-						-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>15 486 302.23</b>	<b>-2 323 925.84</b>	<b>-350 000.00</b>	<b>-81 774.60</b>	<b>43 041.36</b>	<b>0.00</b>	<b>12 773 643.15</b>
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>15 486 302.23</b>						<b>12 773 643.15</b>
<b>Réserve pour risques bancaires généraux</b>	<b>5 200 000.00</b>	<b>-</b>	<b>350 000.00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>-</b>	<b>6 550 000.00</b>

### 3.8 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote\*

	31.12.2007					31.12.2006							
	Actions A nom.		Actions B nom.		Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende		Actions A Nom.		Actions B Nom.		Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende
	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF	Nombre de titres	CHF	Nombre de titres
Capital social													
Capital-actions	9 395	40 619	41 558 500.00	50 014	41 558 500.00	9 290	38 353	39 282 000.00	47 643	39 282 000.00			
<b>Total du capital social</b>			<b>41 558 500.00</b>		<b>41 558 500.00</b>			<b>39 282 000.00</b>		<b>39 282 000.00</b>			
Capital autorisé	4 697	20 309	20 778 700.00	25 006	20 778 700.00	4 570	18 551	19 008 000.00	23 121	19 008 000.00			
dont augmentations de capital effectuées	0	0	0.00	0	0.00	150	1 251	1 266 000.00	1 401	1 266 000.00			
dont augmentation de capital en cours	95	1 157	1 166 500.00	1 252	1 166 500.00	105	2 266	2 276 500.00	2 371	2 276 500.00			

\*Selon nos statuts, un ou une actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

## 3.9 Justification des capitaux propres

	CHF
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>	
Capital social	39 282 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>39 282 000.00</i>
Réserve légale générale	3 527 280.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	5 200 000.00
Bénéfice	1 608 230.79
<b>Total des capitaux propres au 1. 1. 2007</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>49 817 510.79</b>
+ Augmentation de capital	2 276 500.00
+ Agio augmentation de capital	364 240.00
– Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	–723 377.50
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 350 000.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	856 710.36
<b>Total des capitaux propres au 31. 12. 2007</b> (avant répartition du bénéfice)	<b>53 941 583.65</b>
dont Capital social	41 558 500.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>41 558 500.00</i>
Réserve légale générale	4 091 520.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	6 550 000.00
Bénéfice	1 541 563.65

## 3.10 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	8 704 190.57	-	-	-	-	-	-	8 704 190.57
Créances sur les banques	2 737 268.79	-	52 500 000.00	25 800 000.00	9 000 000.00	-	-	90 037 268.79
Créances sur la clientèle	52 909.70	44 433 128.68	1 900 000.00	500 000.00	99 837.05	11 610.00	-	46 997 485.43
Créances hypothécaires	296 896.25	474 456 475.34	17 570 750.00	11 767 500.00	35 688 162.95	6 689 390.00	-	546 469 174.54
Immobilisations financières	5 095.05	-	4 000 000.00	-	39 093 616.55	20 216 442.55	-	63 315 154.15
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31.12.2007</b>	<b>11 796 360.36</b>	<b>518 889 604.02</b>	<b>75 970 750.00</b>	<b>38 067 500.00</b>	<b>83 881 616.55</b>	<b>26 917 442.55</b>	-	<b>755 523 273.48</b>
31.12.2006	15 965 419.87	422 989 251.93	49 300 466.00	88 082 745.00	99 827 979.00	38 584 878.00	-	714 750 739.80
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	492 603 037.29	-	-	-	-	-	492 603 037.29
Autres engagements envers la clientèle	32 312 045.05	3 412 478.59	6 170 000.00	2 350 000.00	-	-	-	44 244 523.64
Obligations de caisse	-	-	7 020 000.00	23 969 000.00	118 636 000.00	14 949 000.00	-	164 574 000.00
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31.12.2007</b>	<b>32 312 045.05</b>	<b>496 015 515.88</b>	<b>13 190 000.00</b>	<b>26 319 000.00</b>	<b>118 636 000.00</b>	<b>14 949 000.00</b>	-	<b>701 421 560.93</b>
31.12.2006	30 782 229.94	473 759 548.70	12 063 000.00	27 192 000.00	96 187 000.00	15 667 000.00	-	655 650 778.64

## 3.11 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

\*A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
<b>Crédits aux organes*</b>			
ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Centrale de chauffage du home d'enfants Sonnenhof à Arlesheim	100 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	403 067.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	4 096 407.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft pro Guggenloch, Lütisburg	Petite centrale hydroélectrique	120 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	550 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Lutz Conrad, architecte Sàrl, Fribourg	Immeuble commercial Minergie-P-ECO	2 300 000.00	Lutz Conrad, conseil d'administration BAS
Coopérative Rägeboge-natürlich.biologisch, Winterthour	Magasin de produits biologiques	340 000.00	Schatzmann Markus, conseil d'administration BAS
Schatzmann Markus et Gabi, Winterthour	Propriété par étages dans le lotissement écologique «Warmbühl»	520 000.00	Schatzmann Markus, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	2 000 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Von Passavant Christina et Däppeler Beat, Lucerne	Propriété par étages	270 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
<b>Total</b>		<b>10 699 474.00</b>	

**Transactions avec des parties liées** (y compris les membres du conseil d'administration de la BAS)

Les transactions avec des parties liées (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

**4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan**

**4.1 Répartition des engagements conditionnels**

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	48 205.00	49 314.00
Autres engagements conditionnels	228 000.00	657 050.00
<b>Total</b>	<b>276 205.00</b>	<b>706 364.00</b>

**4.2 Répartition des opérations fiduciaires**

	Monnaies converties en CHF			Total en CHF
	CHF	EUR	DIV	
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
<b>31.12.2007</b>	<b>3 058 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 058 000.00</b>
31.12.2006	3 180 000.00	0.00	0.00	3 180 000.00

**5 Informations se rapportant au compte de résultat****5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce**

	2007	2006
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	17 059.79	30 975.05
<b>Total</b>	<b>17 059.79</b>	<b>30 975.05</b>

**5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel**

	2007	2006
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	5 441 281.65	4 414 758.75
<i>dont conseil d'administration</i>	272 944.05	273 397.30
<i>dont direction</i>	498 282.35	436 337.00
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	343 802.25	308 874.25
Prestations sociales	534 898.69	585 399.82
Autres charges de personnel	545 416.69	387 993.95
<b>Total</b>	<b>6 865 399.28</b>	<b>5 697 026.77</b>

**5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation**

	2007	2006
	CHF	CHF
Coût des locaux	431 637.20	402 854.15
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	1 066 428.73	655 149.12
Autres charges d'exploitation	2 485 437.76	2 542 310.96
<b>Total</b>	<b>3 983 503.69</b>	<b>3 600 314.23</b>

**5.4 Commentaires sur les charges extraordinaires**

La constitution de la réserve de CHF 1 000 000.- pour risques bancaires généraux a été portée au débit du poste charges extraordinaires.

# Chiffres-clés

## Statistique des secteurs d'encouragement

### Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2007

Secteur d'encouragement	Part	Obligations	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
		de caisse nominales CHF			
Energies alternatives	16,52%	10 245 000.00	0,97 %	11 878 272.00	115,94 %
Agriculture biologique	16,99%	10 532 000.00	0,91 %	14 531 301.00	137,97 %
Projets de femmes	8,52%	5 285 000.00	0,98 %	3 039 162.00	57,51 %
Entreprises écologiques et sociales	27,01 %	16 746 000.00	0,93 %	14 432 724.00	86,19 %
Formation et culture	13,22%	8 194 000.00	0,95 %	6 843 800.00	83,52 %
Coopération au développement	5,02%	3 110 000.00	0,90 %	866 800.00	27,87 %
Habitat alternatif et social	2,61 %	1 617 000.00	1,00 %	1 927 900.00	119,23 %
Domaine d'encouragement général	6,52 %	4 040 000.00	0,85 %	3 915 300.00	96,91 %
Projets sociaux	3,60 %	2 229 000.00	1,00 %	2 394 500.00	107,42 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>61 998 000.00</b>	<b>0,94 %</b>	<b>59 829 759.00</b>	<b>96,50 %</b>
<b>Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement</b>			<b>0,94 %</b>		
<b>Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse</b>			<b>2,15 %</b>		

**Intérêts créanciers**

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	1990	1999	1998	1997
Dépôts auprès de banques	2,54 %	2,13 %	1,62 %	1,74 %	1,88 %	1,59 %	2,18 %	3,23 %	2,31 %	1,58 %	1,70 %
Crédits normaux	3,19 %	3,03 %	2,98 %	3,33 %	3,43 %	4,13 %	4,47 %	4,59 %	4,10 %	4,25 %	4,44 %
Crédits d'encouragement	3,25 %	3,12 %	3,19 %	3,33 %	3,36 %	3,69 %	3,68 %	3,64 %	3,66 %	3,75 %	3,72 %
Tous les crédits et placements	3,05 %	2,82 %	2,66 %	3,05 %	3,23 %	3,74 %	4,19 %	4,35 %	3,82 %	3,92 %	4,16 %

**Intérêts débiteurs**

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	1990	1999	1998	1997
Dépôts normaux	0,90 %	0,75 %	0,71 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,81 %	1,91 %	1,38 %	1,68 %	1,87 %
Obligations de caisse d'encouragement	0,94 %	0,94 %	1,00 %	1,12 %	1,32 %	1,51 %	1,57 %	1,47 %	1,54 %	1,63 %	1,66 %
Tous les dépôts	0,90 %	0,77 %	0,73 %	0,73 %	0,78 %	1,32 %	1,79 %	1,86 %	1,40 %	1,67 %	1,85 %

**Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2007**

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2007	2006	2005	2004	2007	2006	2005	2004	2007	2006	2005	2004
Comptes courants	0,14 %	0,17 %	0,27 %	0,22 %	0,14 %	0,17 %	0,27 %	0,22 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Dépôts à terme	2,28 %	1,72 %	0,70 %	0,39 %	2,28 %	1,72 %	0,70 %	0,39 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,68 %	0,51 %	0,45 %	0,43 %	0,67 %	0,50 %	0,44 %	0,43 %	-0,01 %	-0,01 %	-0,01 %	0,00 %
Obligations de caisse normales	2,15 %	2,20 %	2,34 %	2,60 %	2,15 %	2,20 %	2,34 %	2,60 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Tous les dépôts normaux	0,91 %	0,76 %	0,71 %	0,69 %	0,90 %	0,75 %	0,71 %	0,69 %	-0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,03 %	1,05 %	1,04 %	1,24 %	0,94 %	0,94 %	1,00 %	1,12 %	-0,09 %	-0,11 %	-0,04 %	-0,12 %
<b>Tous les dépôts</b>	<b>0,92 %</b>	<b>0,78 %</b>	<b>0,74 %</b>	<b>0,74 %</b>	<b>0,90 %</b>	<b>0,77 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>-0,02 %</b>	<b>-0,01 %</b>	<b>-0,01 %</b>	<b>-0,01 %</b>

## Chiffres-clés

### Chiffres-clés divers

	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	15 061 134.-	15 782 402.-	16 369 405.-	15 752 128.-	14 709 917.-	12 533 005.-	12 480 349.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	935 764.-	723 988.-	1 004 522.-	1 035 955.-	1 400 996.-	1 095 596.-	1 438 217.-
Effectif à la fin de l'année	71	62	56	51	55	55	54
Nombre moyen de postes à 100%	5 129	4 591	4 224	4 120	4 122	4 377	4 011
Nombre de client(e)s à la fin de l'année	21 240	20 931	20 358	19 947	19 444	18 622	17 613
Croissance du nombre de client(e)s	807**	573	411	503	822	1 009	1 181
Avoir par client(e) à la fin de l'année	32 954.-	31 199.-	30 752.-	29 043.-	28 051.-	26 523.-	25 399.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	765	730	691	691	680	660	638
Moyenne des crédits à la fin de l'année	878 189.-	825 944.-	814 586.-	832 491.-	827 389.-	785 311.-	802 953.-
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	671 814 333.-	602 939 418.-	564 498 007.-	575 350 947.-	562 624 713.-	518 055 257.-	512 283 716.-

\*\* Croissance de la clientèle qui n'est pas comparable avec 2006 suite à l'épuration des données liée au changement informatique.

### Résultats d'exploitation

	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Bénéfice net	856 710.36	1 381 545.56	747 038.48	664 657.80	556 694.50	576 519.72	26 104.48
+ Provisions pour risque ducroire	69 717.75	1 739 624.69	2 394 663.74	3 286 956.65	3 683 163.27	3 559 348.64	3 688 990.74
+ Réserves pour risques bancaires généraux	1 000 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	800 000.00	700 000.00	100 000.00
Amortissements	3 625 968.00	608 617.20	892 178.30	767 488.90	917 124.00	1 007 848.00	987 106.00
<b>Cash-flow*</b>	<b>5 552 396.11</b>	<b>4 829 787.45</b>	<b>5 133 880.52</b>	<b>5 819 103.35</b>	<b>5 956 981.77</b>	<b>5 843 716.36</b>	<b>4 802 201.22</b>
<b>Cash-flow par poste à 100%</b>	<b>108 245.00</b>	<b>105 203.00</b>	<b>121 550.00</b>	<b>141 246.00</b>	<b>144 531.00</b>	<b>133 517.00</b>	<b>119 726.00</b>

#### Définition

\* Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.